

TAXE D'APPRENTISSAGE 2023



31, Route de Sacconges
Seynod
74600 ANNECY

Comment nous désigner comme établissement bénéficiaire ?

- 1. Créez votre identifiant sur Net-Entreprises pour accéder à SOLTéA.
- 2 : Accédez à la plateforme SOLTéA entre le 1er avril et le 07 septembre 2023. Vous pourrez nous désigner comme établissement bénéficiaire durant toute cette période.
- 3. Une fois connecté sur SOLTéA, vous accédez, au moteur de recherche.
- 4. Renseignez LP Amédée Gordini ou le N° de siret : 197 400 625 00012 ou le code UAI : 0740062R dans la barre de recherche.
- 5. La CDC reversera les sommes collectées aux établissements d'enseignement en trois échéances : 15 juillet, 15 septembre et 15 octobre 2023.

Votre interlocutrice :

Claudine BARDONE – Gestionnaire

Tel : 04.50.45.43.23

Mail : intendance.0740062r@ac-grenoble.fr

Site Internet du lycée professionnel Amédée Gordini :

<https://amedee-gordini.ent.auvergnhonealpes.fr>

3 RAISONS DE NOUS SOUTENIR



DISPOSER
D'UN ÉQUIPEMENT
PERFORMANT



CRÉER
DES PARTENARIATS
DYNAMIQUES



ET
INTERNATIONAUX



ACTEUR MAJEUR DU TERRITOIRE LOCAL DES MÉTIERS DE L'AUTOMOBILE ET DE LA MÉTALLURGIE

NOS DOMAINES DE COMPÉTENCES

- Maintenance des véhicules
- Réparation des carrosseries
- Bureau d'études
- Technicien d'usinage
- Chaudronnerie Industrielle
- Serrurerie Métallerie

ILS NOUS FONT CONFIANCE EN FORMANT NOS ÉLÈVES EN APPRENTISSAGE

